



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 47714

Texte de la question

Dans le cadre de la politique de sécurité routière de la France et de la lutte contre le nombre de morts sur la route en 2014, Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'intérieur sur le recours aux éthylotests antidémarrage. Prévus par une loi de 2011 comme peine alternative aux poursuites, le recours aux EAD-quasi inexistant dans notre pays- mériterait d'être relancé. Ce dispositif est, en effet, inappliqué faute de centre agréé en France où il en existerait seulement une dizaine. Aussi, elle lui demande ce qu'il envisage de faire concernant cette mesure qui fait consensus.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47714

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 janvier 2014](#), page 363

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)